



MAIRIE DE NANTERRE

RAPPORT SUR LES ACTIONS ET INDICATEURS  
DE LA POLITIQUE HANDICAP 2010-2011

Sensibilisation  
**Accueil**  
Participation aux manifestations  
**Santé**  
**Accessibilité**  
Communication  
Politique participative  
**Emploi**  
**Solidarité**

CCAS  
Mission Handicap  
Juin 2012

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>QUELQUES CHIFFRES CLES .....</b>	<b>5</b>
<b>DEVELOPPER UNE POLITIQUE PARTICIPATIVE.....</b>	<b>6</b>
Charte Ville-Handicap .....	6
La Commission Communale Accessibilité pour les Personnes Handicapées .....	7
La Conférence Communale du Logement.....	8
Le soutien aux associations .....	8
<b>ACCROITRE L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE.....</b>	<b>9</b>
Architecture.....	9
Voirie .....	11
Commerces .....	12
<b>AMELIORER L'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES SERVICES.....</b>	<b>15</b>
Petite enfance .....	15
Enfance .....	16
Vie dans la ville.....	17
Enseignement.....	17
Sport .....	18
Jeunesse .....	18
Mission Handicap .....	18
Services des aides légales du CCAS.....	20
Logement .....	20
Accueil des personnes malentendantes.....	21
Direction du développement culturel .....	21
<b>PERMETTRE LA PARTICIPATION DES PERSONNES HANDICAPEES AUX MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA VILLE.....</b>	<b>23</b>
Farandoles.....	23
Déclics .....	23
Les journées à la mer .....	23
Comme à la plage .....	24
Journée Santé-Hôpital.....	24
Les Rencontres Santé .....	24
Parade(s)- Festival des arts de la rue .....	24
Ciné-ma différence/Ensemble au cinéma.....	25
Le théâtre en audio-description.....	25
Présentation de la saison culturelle.....	26
<b>INFORMER LES PERSONNES HANDICAPEES, SENSIBILISER LA POPULATION ET COMMUNIQUER SUR LE HANDICAP .....</b>	<b>27</b>
Le Nanterre Info en version sonore .....	27
La lettre « la Mission Handicap vous informe » .....	27
Couverture médiatique du sujet « handicap » dans le Nanterre Info.....	28
Couverture médiatique du sujet « handicap » dans la presse Généraliste et Spécialisée .....	30
Partenariat Ville/Education Nationale.....	30
La même passion du sport .....	31

La même passion des arts martiaux .....	31
Sensibilisation dans les services .....	31
Semaine national de l'emploi des Personnes Handicapées.....	31
<b>FAVORISER L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES.....</b>	<b>32</b>
Taux d'emploi en interne.....	32
Dépenses réalisées pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées.....	32
Dépenses d'aménagement des postes de travail pour le maintien dans l'emploi .....	33
Octroi de marchés au ESAT et EA .....	33
Sensibilisation du Personnel .....	33
<b>ACCROITRE LE SUIVI DE LA SANTE DES PERSONNES HANDICAPEES .....</b>	<b>34</b>
Campagne de prévention bucco-dentaire.....	34
Conseil local en santé mentale.....	35
<b>PROPOSER UNE OFFRE DE SOLIDARITE MUNICIPALE COMPLEMENTAIRE EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES.....</b>	<b>36</b>
Commission d'aides sociales du CCAS .....	36
Transport adapté.....	36
<b>Sport</b>	
<b>CONCLUSION ET OBSERVATIONS DE LA MISSION HANDICAP .....</b>	<b>37</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>39</b>

## INTRODUCTION

Mener avec constance une action reconnue en faveur des personnes en situation de handicap est au cœur des engagements de l'équipe municipale.

Aussi par le biais d'actions de prévention, de sensibilisation, de manifestations publiques, par l'intermédiaire du soutien aux associations, par le développement d'outils et de suivi, les services de la ville de Nanterre travaillent chaque jour à une satisfaction croissante des besoins des personnes porteuses de tous handicaps.

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » affirme des droits fondamentaux en termes d'accès à de nouvelles prestations sociales, d'accessibilité, de scolarité, d'emploi pour les personnes handicapées auxquels la ville de Nanterre entend répondre.

Dans le cadre d'une enquête d'évaluation des besoins des nanterriens en situation de handicap, menée durant au printemps 2011, la ville a pu identifier les attentes des administrés. Au vu des résultats de cette étude, des actions prioritaires ont été définies, dans l'objectif du mieux être des personnes handicapées.

Afin de proposer une vision claire du travail des services municipaux, réactifs sur le sujet du handicap, la Mission Handicap vous propose ce rapport sur la politique handicap, **exceptionnellement** sur deux ans, pour les années 2010-2011.

Avec Dominique Debras, conseillère municipale déléguée à la Charte Ville-Handicap, nous remercions tous les acteurs, **en particulier/dont** les référents handicap de chaque service, qui jouent un rôle important dans la mise en œuvre des orientations municipales.

Patrick Jarry  
Maire de Nanterre  
Conseiller Général des Hauts-de-Seine

## QUELQUES CHIFFRES CLES

### Indicateurs de contexte

**1 800** bénéficiaires de l'AAH « Allocation Adulte Handicapé » pour 2010/ **1 899** pour 2011 (source CAF)

**346** bénéficiaires de l'AEEH « Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé » pour 2010/ **357** pour 2011 (source CAF)

**Attention ! Ces chiffres donnent le nombre de personnes percevant une allocation en lien avec le handicap, cela ne traduit pas le nombre de personnes handicapées sur la ville. En effet, l'AAH est soumise à condition de ressources. De plus, l'acceptation du handicap est un élément très personnel ; certaines personnes n'ont pas d'allocation, soit par choix, soit par méconnaissance de leurs droits.**

### Indicateurs de résultats

**27** référents handicap dans les services pour 2010, **28** référents handicap pour 2011

**9** manifestations publiques adaptées par la Mission Handicap en 2010 et 2011

**33** signataires de la Charte Ville-Handicap en 2010, **34** pour 2011

**13** ménages relogés sur le parc social de la Ville en 2011 et **18** en 2010, au titre du handicap moteur.

**70** carrefours sur 140 équipés de modules sonores pour 2011.

### Indicateurs d'activités

**1 496** personnes sont venues au CCAS en 2010 pour **1 337** en 2011 pour faire une demande d'aide légale.

**7 222** demandes de prestation ont été déposées auprès de la MDPH entre le 1/1/2010 et le 31/12/2010, pour 2166 demandeurs. Source : MDPH 92

**7 474** demandes de prestation ont été déposées auprès de la MDPH entre le 1/1/2011 et le 31/12/2011, pour 2365 demandeurs. Source : MDPH 92.

### Indicateurs de moyens

Budget alloué à la Mission Handicap : **139 320 €** pour 2010, **101 400 €** pour 2011

Montant des subventions allouées aux associations de personnes handicapées : **45 025 €** pour 2010, **49 725 €** pour 2011.

Montant des frais de transports adaptés payés par le CCAS : **1 103 €** pour 2010, **3 640 €** pour 2011

### Indicateur d'alerte

Montant de la contribution versée au FIPHFP (Ville + CCAS) : **0 €** pour 2010 et 2011

## DEVELOPPER UNE POLITIQUE PARTICIPATIVE

Le développement d'une politique participative passe par la concertation avec les acteurs du handicap sur la ville, mais aussi par les personnes concernées par le handicap. Plusieurs instances permettent ces échanges : le comité de suivi de la Charte Ville Handicap, le bilan public des actions de la Charte Ville-Handicap et la Commission Communale Accessibilité pour les Personnes Handicapées (CCAPH). La question du handicap est aussi traitée au sein de la Commission Communale du Logement. Enfin, la dynamique de cette politique ne serait pas effective sans la participation des associations que la ville aide en les subventionnant.

### ➤ La Charte Ville-Handicap

#### \* Le comité de suivi de la Charte

Le comité de suivi se réunit une fois par an. Ce comité fait le point sur l'année écoulée, il fait le bilan du rendu public de l'année passée et organise le prochain. Ce comité, présidé par l'élue en charge du dossier handicap, est composé des référents handicap des services et des signataires de la Charte. Les comités de suivi du 19 mars 2010 et 23 juin 2011 ont réuni respectivement 30 et 22 personnes.

#### \* Le forum Handicap et le bilan de la Charte 2010-2011 suite à l'enquête d'évaluation

*Coût : 5 833 € (dont 1 300 € de communication) pour 2010, 3 008 € pour 2011*

#### **Forum Handicap**

Le principe de ce forum a été proposé par le comité de suivi de la Charte Ville-Handicap au Bureau Municipal qui l'a validé.

Ce forum s'est tenu le 16 janvier 2010 et le 30 avril 2011. Cette manifestation se déroulait de 14h00 à 20h00 avec en après-midi des stands d'informations et en soirée une rencontre débat sur les avancées de la Charte et les actions réalisées sur l'année.

Pour le forum 2010, une cinquantaine de personnes est venue en après midi et environ cent personnes ont participé au débat en soirée, pour 80 personnes environ pour 2011 sur les stands (le nombre de personne au débat n'a pu être quantifié).

Lors du débat en 2010, présidé par le Maire, les élus, les partenaires et les représentants des services municipaux étaient porteurs des enjeux et des actions conduites en matière de handicap. Les échanges forts avec le public et les partenaires ont permis de mesurer les avancées, de faire émerger les préoccupations et les actions à mettre en œuvre. En 2011, de par la présence des services, via les référents handicap et des partenaires clés autour d'une rencontre, les retours en termes d'échanges et de réseau furent très riches.

Le comité de suivi de la Charte Ville-Handicap préconise de tenir compte du calendrier des manifestations afin d'éviter tout empilement d'évènements et de sortir des murs afin d'investir les lieux clés de la ville adaptés à la thématique voulue. Pour augmenter la visibilité locale et nationale, il serait recommandé d'anticiper encore davantage le travail sur la communication avec des affiches plus lisibles dans la ville et une sensibilisation de la presse généraliste et la presse spécialisée.

## **Enquête d'évaluation** (Cf. Annexes)

**Une enquête d'évaluation des besoins**, pilotée par la Mission Handicap, a été menée en direction des nanterriens en situation de handicap entre mai et août 2011. Près de 900 questionnaires ont été diffusés, 322 répondants au questionnaire, soit un taux de participation de 35 % et 40 personnes rencontrées en entretien. Les résultats, validés en bureau municipal du 7 novembre 2011, mettent en évidence des niveaux de satisfaction et des axes d'amélioration. Figure un bon niveau de satisfaction des besoins en matière d'accessibilité, de déplacements, de transports, et du secteur enfance. Des attentes sont pointées quant à la voirie, les accès aux immeubles et le logement. Les personnes sollicitent une plus grande information et participation aux événements et activités, et rencontrent des difficultés d'accès et de maintien dans l'emploi. L'enquête révèle des besoins qui ne sont pas propres au handicap (logement, emploi, droits, information/communication et relations aux administrations), des besoins communs à d'autres publics comme les personnes âgées (accessibilité et adaptation de l'habitat), et des attentes en terme d'intégration à « tout pour tous ». Apparaît aussi un souhait d'espaces de rencontre, de sensibilisation au handicap, le développement d'activités sportives adaptées ainsi que des solutions plus larges d'accompagnement notamment pour la jeunesse. Les résultats de l'enquête ont été intégrés dans la nouvelle **Charte Ville-Handicap** de la ville de Nanterre en coordination avec les référents municipaux et les partenaires de la Charte.

### ➤ **La Commission Communale Accessibilité pour les Personnes Handicapées (CCAPH)**

La Commission s'est réunie le 18 juin 2010 et le 3 octobre 2011. Cette commission a fait état du diagnostic sur les bâtiments et la voirie de la ville, ainsi que sur l'état des lieux des transports et de l'avancée sur le recensement des logements accessibles. La commission a aussi fait des propositions quant au plan d'action de mise en accessibilité des Equipements Recevant du Public (ERP) et de la voirie communale.

Pour 2010, la proposition faite à la commission repose sur la réalisation de cheminements accessibles aux alentours de l'Hôtel de Ville, l'expérimentation d'un carrefour test et l'élaboration d'un Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE). Un deuxième objectif est d'interpeler le STIF pour demander l'arrêt de la ligne 258 à Rueil Ville afin qu'elle puisse être déclarée accessible.

Pour 2011, la commission a fait un état des lieux de l'avancement de la mise en accessibilité de la voirie et des carrefours équipés. L'accessibilité en terme de conditions d'accueil de l'Hôtel de Ville (mise en service de l'ascenseur pour relier la salle des mariages) fait partie des objectifs d'amélioration. Sont apparus des besoins quant aux indicateurs sonores et visuels et une sensibilisation renforcée des agents d'accueil.

Les orientations faites par la commission ont été validées par le Conseil Municipal.

Depuis janvier 2012, le champ de compétences de la CCAPH a évolué ; l'aménagement de la voirie, l'accessibilité des transports et le logement dans le cadre du Plan Local de l'Habitat étant des compétences transférées à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH). Les Equipements Recevant du Public (ERP) restent quant à eux du domaine de compétence de la CCAPH.

## ➤ La Conférence Communale du Logement (CCL)

La question du handicap moteur est abordée notamment dans le cadre de la Commission Communale du Logement. L'accès à un logement social accessible pour les publics en situation de handicap moteur est un axe majeur d'engagement collectif.

En juin 2009, la ville de Nanterre a lancé une enquête auprès des bailleurs sociaux sur l'accessibilité de l'offre pour les publics à mobilité réduite (personnes se déplaçant en fauteuil roulant et personnes se déplaçant à l'aide d'une canne). L'objectif étant une meilleure connaissance de l'accessibilité du parc social, pour orienter au mieux les propositions, en pilotant un recensement exhaustif des logements accessibles et le développement d'un partenariat (bailleurs, associations, réservataires...) autour de cette question. Des questionnaires ont été conçus en partenariat avec le service logement, les bailleurs, la Mission Handicap et l'Association des Paralysés de France 92 pour permettre d'étudier le niveau d'accessibilité des immeubles en termes d'abords, d'entrée et de circulation interne. En janvier 2010, 100 % de retours a été constaté, soit 958 questionnaires, témoignant d'une forte implication des bailleurs. Seuls les immeubles livrés après le 2<sup>ème</sup> semestre 2009 et les bâtiments voués à une démolition ou une restructuration importante n'ont pas été comptabilisés. Il ressort de cette enquête, restituée lors de la Conférence Communale du Logement d'octobre 2010, que 12 % sont accessibles en fauteuil, 44 % des logements sont accessibles avec une canne, et 44 % non accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Par ce biais, Nanterre a pu recenser de manière quasi exhaustive son parc social par les bailleurs. Un rapport du Centre d'Etudes Technique de Lyon (CETE), de mai 2011, initié à la demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (voir en annexe) pointe l'avancée de Nanterre en termes d'accessibilité au logement et de partenariat construit entre les services de la mairie et les bailleurs sociaux.

En 2011, l'état du parc de logements sociaux de la base accessibilité a été suivi et actualisé en collaboration avec les bailleurs sociaux. De plus, le recensement des programmes neufs livrés depuis 2009 est intégré au fur et à mesure à la base accessibilité.

## ➤ Le soutien aux associations

*Coût : 45 025 € pour 2010, 49 725 € pour 2011*

La ville a subventionné 11 associations œuvrant dans le champ du handicap en 2010 et 12 associations en 2011.



## ACCROITRE L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE

La mise en accessibilité de la ville passe par 3 points : la réhabilitation de bâtiments existants, la mise aux normes de la voirie existante et la délivrance de permis de construire pour de nouvelles constructions aux normes.

### Indicateur de moyen

**Budget alloué pour la mise en accessibilité des Equipements Recevant du Public :**  
50 000 € pour 2011

### Indicateur de résultat

**70 carrefours sonorisés au 31 décembre 2011**

### ➤ Architecture

*Coût total : 50 000 € pour 2011 (obstacle au droit des douves autour de l'hôtel de ville, amélioration de l'accès au théâtre Nanterre-Amandiers, balises sonores pour 34 établissements de la ville, complément pour les déficients visuels)*

En 2010/2011, le plan d'action de mise en accessibilité, validé par le conseil municipal a été réalisé seulement en partie puisque tous ces établissements n'ont pas fait l'objet de réhabilitation ou d'opérations comme il avait été acté.

Pour 2010/2011

### **Groupes Scolaires (GS) / Centres de loisirs / Centres de vacances**

<b>Nom</b>	<b>Travaux réalisés</b>	<b>Coût</b>
Maternelle Romain Rolland	Nouvelles portes de recoupement, doubles mains courantes, sanitaires et préparation mise en place ascenseur	50 000 €
Maternelle La Fontaine	Accessibilité de l'extension	60 000 €
Primaire La Fontaine	Ascenseur (en cours)	30 000 €
GS Abdelmalek Sayad	Accessibilité en cours de construction depuis septembre 2011 (ouverture septembre 2012)	16 000 €
GS Jacques Decour	Travaux d'insonorisation dans les 2 préaux adaptés aux normes pour déficients auditifs (sol, faux plafonds, peinture)	45 192 €
GS Lucie Aubrac	Livraison nouvel équipement en 2010	150 000 €
Centre de loisirs des Gavroches	Réfection des sanitaires	20 000 €

Centre de vacances Hautefeuille	Travaux pour l'accessibilité (traitement acoustique des parois, rampe accès éclairage, remplacements menuiseries extérieures...)	24 500 €
Centre de vacances La Bourboule	Réfection éclairage	8000 €
Centre de vacances La Couture Boussey	Réfection sanitaire	8000 €

### Crèches, accueil familial, IME

Nom	Travaux réalisés	Coût
IME Fernand Oury	Livré en 2011	56 000 €
Crèche Rouget de l'Isle (livré en 2011)	Travaux d'accessibilité	2 287 000 €
Accueil familial Castel Marly	Accessibilité par le remplacement de la porte d'entrée et de 5 portes intérieures	5400 €

### Bâtiments publics

Nom	Travaux réalisés	Coût
Mairie de quartier des Terrasses	Livraison nouvel équipement	1 862 000 €
Hôtel de Ville	Ascenseur desservant les salles des mariages et du CM	550 000 €
	Nouvelle banque d'accueil	225 000 €
	Amélioration + obstacles pour déficients visuels installés à l'entrée	19 109 €
Centre social et culturel du Parc	Travaux d'accessibilité	2 000 €
Médiathèque Joliot-Curie	Ascenseur mis aux normes	72 239 €
Théâtre Nanterre-Amandiers	Accès amélioré	14 200 €

### Equipements sportifs

Nom	Travaux réalisés	Coût
Gymnase Pablo Picasso	Mise à niveau de la descente personnes handicapées	2 600 €

A noter : le GS Lucie Aubrac remplace, depuis janvier 2012, le GS Provinces Françaises.

Des améliorations restent à faire dans les mairies de quartier, les équipements sociaux ou de santé, la Maison de la Musique et le Palais des Sports. Le GS Joinville fait l'objet de travaux en 2012 pour l'accessibilité PMR.

## ➤ Voirie

Coût total 624 700 € pour 2010 et 2011 ? Toujours en attente

La CCAPH s'est réunie le 18 juin 2010 et le 3 octobre 2011.

Sur ces deux années, des efforts ont été fournis sur le travail collaboratif engagé avec le service de l'infrastructure pour accéder à une meilleure lisibilité de l'avancée de l'accessibilité, via une carte, sur la ville. Certains partenaires (ESAT, RATP) ont été mobilisés pour former les usagers aux nouveaux parcours. En 2011, la mise en Accessibilité de la voirie s'est poursuivie au rythme des opérations d'aménagement et d'entretien. L'objectif était d'intégrer dans un SIG des éléments du diagnostic et des opérations de mise en accessibilité. Le travail sur l'élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) s'inscrit dans les actions de la CIAPH en relation avec les communes de Rueil-Malmaison et de Suresnes.

La pose de balises d'audio-repérage dans 36 équipements de la ville (400 000 €) a été effectuée en octobre 2011. Elles permettront aux déficients visuels de mieux se repérer dans leur environnement en déclenchant les télécommandes des feux tricolores (distribuées par la Mission Handicap) pour les prévenir de la possibilité ou non de traverser les voies.

Les actions d'amélioration de l'accessibilité de la voirie de la commune (soit 154 km, dont 308 km de trottoirs) sont le plus souvent réalisées lors des travaux d'aménagement ou d'entretien des voiries, sans affectation spécifique de budget, en partant des principaux carrefours équipés d'une signalisation lumineuse tricolore. Elles sont en effet la plupart du temps indissociables de ces travaux.

La mise en accessibilité est donc faite de façon continue au rythme des opérations réalisées sur la voirie.

Ces actions consistent essentiellement à

- Rénover les revêtements des trottoirs
- Elargir les trottoirs
- Abaisser les bordures aux carrefours
- Mettre en place du mobilier pour défendre l'accès des véhicules aux trottoirs
- Poser des bandes d'éveil de vigilance (B.E.V.) appelées aussi bandes podotactiles
- Supprimer des poteaux supports de réseaux aériens (électriques, téléphoniques) en enfouissant les réseaux pour dégager les cheminements des piétons
- Aménager des aires de stationnement réservées aux personnes handicapées
- Améliorer les conditions d'accès aux transports en commun

**\* Emplacements de stationnement réservés aux titulaires de Carte Européenne de Stationnement (CES)**

Depuis 2011, une carte interactive pour localiser sur plan les places de stationnement réservées aux personnes handicapées est disponible sur le site internet de la ville. Il est ainsi possible de localiser par rue, quartier, adresse, équipement, les places CES les plus proches du lieu de destination grâce au portail cartographique.

On comptabilisait, fin 2011, un total de **187** emplacements CES.

#### **\* Transports en commun**

Sur les 12 lignes de bus RATP sur Nanterre, 8 lignes sont déclarées accessibles pour les Usagers en Fauteuil Roulant (UFR). Sur les 3 gares existantes, 1 (+1 en cours) sont accessibles.

#### **\* Carrefours équipés de modules sonores**

Fin 2011, un total de **70** carrefours équipés (dont 3 équipés en 2010) de modules sonores sur 140 carrefours équipés de feux, soit 44 % de feux adaptés aux déficients visuels.

#### **\* La distribution des télécommandes pour les feux sonorisés**

*Coût : 0 € (pas de coût engendré en 2010/2011 car les télécommandes avaient été achetées en 2009)*

La Mission Handicap gère directement la distribution de ces télécommandes.

Elles sont proposées gratuitement pour les personnes aveugles ou malvoyantes:

- résidant sur Nanterre ;
- travaillant sur Nanterre ;
- étudiant à Nanterre ;
- visiteurs réguliers sur Nanterre (exemple une personne aveugle ayant de la famille sur Nanterre).

La procédure ainsi que la liste des carrefours équipés sur la ville sont disponibles sur le site de la ville.

En 2010, **2** télécommandes ont été distribuées pour **3** en 2011. ; soit 30 personnes équipées d'une télécommande sur la ville.

#### ➤ Commerces

*Coût : 150 000 €*

En 2009, la ville s'est dotée d'une stratégie de redynamisation commerciale autour de trois objectifs :

- Intervenir sur l'urbain en faveur de la vitalité commerciale
- Veiller à la diversité de l'offre commerciale
- Favoriser l'animation commerciale.

Dans ce cadre, la ville de Nanterre a déposé dès février 2011 sa candidature pour la mise en œuvre de la 2e tranche du dispositif FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services,

l'Artisanat et le Commerce). Le principal volet de cette 2ème tranche est le Plan Vitrines destiné à accompagner la rénovation des vitrines du Centre ville.

Dans une décision datée du 17 août 2011, l'Etat a attribué à la ville **une subvention de 150 000 € pour les travaux d'investissement**, la ville acceptant de mobiliser les mêmes montants pour cofinancer les opérations. Ces accords ont été validés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat le 24 novembre 2011, pour une durée d'un an.

Le programme d'actions a été défini en concertation avec les commerçants (réunions publiques, ateliers de concertation...) et se décline de la manière suivante sur le périmètre du centre ville :

- rénovation des vitrines et/ou sécurisation des locaux d'activité
- accessibilité des commerces aux personnes en situation de handicap

En matière de mise en accessibilité des commerces aux personnes handicapées et à mobilité réduite, la ville poursuit deux objectifs :

- Inciter financièrement les commerçants à améliorer et à mettre en conformité leurs points de vente en intégrant une participation du FISAC en complément de l'aide financière accordée par la Ville.
- Inciter les commerçants à devancer l'obligation de mises aux normes de leurs points de vente concernant l'accès des personnes handicapées et à mobilité réduite, prévue par la loi n°2005-102 du 11 février 2005 et son décret d'application n°2006-1657 du 21 décembre 2006, pour 2015.

Un travail de sensibilisation des commerçants et des artisans est mené sur le terrain, à travers l'accompagnement assuré par l'animateur FISAC recruté par la ville en 2011. Les commerçants ont participé à la réunion de lancement du Plan Vitrines, le 8 juin 2011, en présence de Sophie DONZEL (Maire adjointe, déléguée au développement économique, à l'emploi, au commerce et à l'artisanat), la CCIP des Hauts-de-Seine.

Les travaux éligibles sont les aménagements nécessaires à l'adaptation de l'accès de leur point de vente : mise aux normes de l'entrée (élargissement du passage), automatisation des portes, nivellement de l'accès, création d'une rampe fixe ou amovible.

Le montant maximum des travaux subventionnables par point de vente est de 25 000 € HT. Le taux de prise en charge retenu est de 30% pour le FISAC et 30% pour la Ville, soit 15 000 € de subvention maximum par vitrine.

Depuis le lancement du Plan Vitrines le 08 juin 2011, la boulangerie Maître Pain (rue Maurice Thorez) a été le premier commerce. Ce commerçant a effectué d'importants travaux de rénovation et de mise en accessibilité. Il a notamment élargi l'entrée de sa boulangerie, installé des portes à ouverture automatique, abaissé le comptoir, agrandi l'espace de vente pour faciliter l'accès des personnes handicapées et à mobilité réduite.

Sur les 25 000 € HT de travaux subventionnables, l'Etat a pris en charge 30% et la ville 30%. Ainsi, une aide de 15 000 € a été versée au commerçant.

En matière de mise en accessibilité des commerces, la ville s'est fixée comme objectif de financer 10 points de vente, dans le cadre du Plan Vitrines. Dans le périmètre du centre ville, plusieurs commerces ont déjà manifesté leur souhait de se mettre aux normes et de profiter de l'effet levier de cette aide mise en place par la municipalité.

## AMELIORER L'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES SERVICES

A travers cet objectif, nous mesurons notre capacité à accueillir le public handicapé dans nos structures.

### ➤ Petite enfance

En 2010, **49** enfants ayant des besoins particuliers (situation de handicap, maladies chroniques telles que des allergies alimentaires graves, de l'asthme sévère...) pour **53** en 2011 ont été accueillis dans toutes les structures de la petite enfance de la ville (37 enfants en 2009 soit une augmentation). L'accueil de ces enfants n'a entraîné aucun coût financier supplémentaire.

Le 1er mars 2010, le Multi-accueil Castel Marly a ouvert ses portes. Cette structure innovante sur la ville regroupe un accueil familial de 62 places et un accueil collectif de 13 places dont 6 à 7 places sont réservées à l'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. A noter : 1 place permet d'accueillir plusieurs enfants.

Le tableau ci-dessous représente le nombre d'enfants accueillis sur les années 2010/2011 :

Nom Structure	Nombre d'enfants accueillis	
	2010	2011
Accueil familial Amitié/Rosiers	1	2
Multi-accueil Castel Marly (Accueil collectif + accueil familial)	18	20
CASH	0	2
Halte Parc	2	1
Halte Pinocchio	1	1
Halte Robinsons	2	2
Multi-accueil Champ aux Melles	1	6
Multi-accueil Chat Perché	0	2
Multi-accueil Courte échelle	6	3
Multi-accueil Farandole	0	0
Multi-accueil Grand Champ	3	1
Multi-accueil Ile aux Trésors	1	1
Multi-accueil Pâquerettes	2	4
Multi-accueil Parc	0	1
Multi-accueil Petit Navire	4	2
Multi-accueil Petit prince	1	0
Multi-accueil Pinocchio	2	1
Multi-accueil Pongerville	2	2
Multi-accueil Voltaire	3	2
Multi-accueil Petit Poucet	0	0
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>53</b>

## ➤ Enfance

Coût total des renforts (centres de loisirs et centres de vacances) : 129 700 € pour 2011, 124 100 € pour 2010

Les structures du service enfance accueillent les enfants porteurs d'un handicap en centre de vacances et en centre de loisirs pendant les vacances scolaires, chaque situation étant étudiée au cas par cas. Certaines situations demandent de faire appel à des renforts.

Voici la répartition, par période de vacances, du nombre d'enfants en situation de handicap accueillis en centre de loisirs (3-12 ans) et centre de vacances (4-12 ans) :

		Enfants (Moyenne/semaine)		Animateurs		Coût	
		CL	CV	CL	CV	CL	CV
HIVER	2010	21	3	8	1	11 773 €	1 385 €
	2011	19	4	9	1	13 395 €	987 €

		Enfants (Moyenne/semaine)		Animateurs		Coût	
		CL	CV	CL	CV	CL	CV
PRINTEMPS	2010	16	8	7	4	9 695 €	6 648 €
	2011	25	4	11	2	15 510 €	3 384 €

		Enfants (Moyenne/semaine)		Animateurs		Coût	
		CL	CV	CL	CV	CL	CV
ETE	2010	23	14	8	8	46 536 €	25 484 €
	2011	30	11	10	3	55 836 €	19 458 €

		Enfants		Animateurs		Coût	
		CL	CV	CL	CV	CL	CV
AUTOMNE	2010	16	2	5	2	4 848 €	2 493 €
	2011	28	-	10	-	8 460 €	0 €

		Enfants		Animateurs		Coût	
		CL	CV	CL	CV	CL	CV
NOEL	2010	23	2	11	2	15 235 €	15 235 €
	2011	20	-	9	-	12 690 €	12 690 €

En moyenne, il y a eu plus d'enfants handicapés accueillis en 2011.

Il est à noter que l'accueil des enfants, durant les mercredis, est toujours aussi problématique. La difficulté de recruter des animateurs ainsi que la constante augmentation de l'effectif global constituent des freins. Par ailleurs, l'impossibilité



d'évaluer le nombre d'enfants pouvant potentiellement fréquenter les centres, chaque mercredi, constitue un obstacle supplémentaire.

Les projets d'accueil des plus de 12 ans présentent certaines limites, par manque de continuité d'offres ou du fait de situations plus complexes, avec l'âge grandissant des enfants.

### ➤ Vie dans la ville

*Coût : 2 656 € pour 2010, 924 € pour 2011 (1<sup>er</sup> semestre)*

Mis en place en janvier 2009 par l'ADAPEI en tant que projet pilote, « Vie dans la ville » vise à favoriser l'accès et la pratique des activités de loisirs sur la ville aux enfants en situation de handicap mental ou psychique, avec accompagnement pour intégration à un groupe. Ce service est gratuit pour les familles, puisque Nanterre a fait le choix de prendre en charge l'intégralité du coût, soit 13,50 €/heure. Faute de financement, le projet « Vie dans la ville » a cessé en juin 2011 malgré le contentement des familles.

Pour l'année 2010, nous avons réalisé l'accompagnement de :

- 7 enfants

Pour l'année 2011, nous avons réalisé l'accompagnement de :

- 6 enfants

Les institutions accueillantes ont été :

- le service municipal des sports (gymnase, multisport, danse, piscine...)
- l'ESN

La reconduction de ce projet est aujourd'hui étudiée avec une association locale en lien avec le service civique.

### ➤ Enseignement

*Coût des vacations : 8 898€ de septembre 2010 à juin 2011 (soit 3,5 postes x 140 jours x 18,16 € brut)*

Le service enseignement a mis en place des postes de surveillants de cantine spécifiques pour les enfants bénéficiant d'un « Projet Personnalisé de Scolarisation ». Le plus souvent ces postes sont tenus par les AVS qui suivent l'enfant la journée et sont embauchés par la municipalité sur le temps de repas pour accompagner l'enfant.

Neruda élémentaire :

(1 CLIS - trouble du comportement) - 1 vacation par jour

Joliot Curie élémentaire :

1 enfant en PPS - 1 vacation par jour

Soufflot maternelle :

1 enfant en PPS - 1/2 vacation par jour

Paul Langevin élémentaire :  
1 enfant en PPS – 1 vacation par jour

### ➤ **Sports chiffres 2010/2011**

#### \* **Gymini - Après l'école - Multisports - Multiactivités**

L'accueil d'enfants en situation de handicap est suspendu depuis septembre 2011 car le dispositif « Vie dans la Ville » n'est plus en mesure d'assurer les accompagnements nécessaires.

#### \* **Projet Hôpital de jour « Le Parc »**

Une fois par semaine, 5 enfants ayant un handicap psychique pour 2010 et 6 enfants en 2011 viennent de l'hôpital de jour pour faire 1h de séance de sport, encadrée par un éducateur sportif, dans les complexes de la ville.

Le service des sports n'a pas effectué d'investissement d'équipements cette année.

### ➤ **Jeunesse**

Au sein des espaces jeunesse, les équipes sont disponibles pour accueillir des publics en situation de handicap. Cela s'inscrit dans une démarche volontaire, qui se traduit par un examen au cas par cas des situations afin de trouver la réponse la plus appropriée.

Compte tenu de la diversité des situations et du suivi nécessaire, un rendez-vous est fixé avec les parents afin de définir avec eux les modalités d'accueil les plus adaptées (périscolaire, extrascolaire, sorties...). En 2011, 2 à 3 jeunes sont accueillis régulièrement au sein des espaces jeunesse.

La salle art plastique Thomas-Lemaitre en direction d'un public scolarisé en établissement spécialisé permet à des jeunes vivant avec un handicap de pratiquer des activités artistiques.

Concernant la maison Daniel Féry, la salle est peu adaptée pour un accueil de public en situation de handicap moteur.

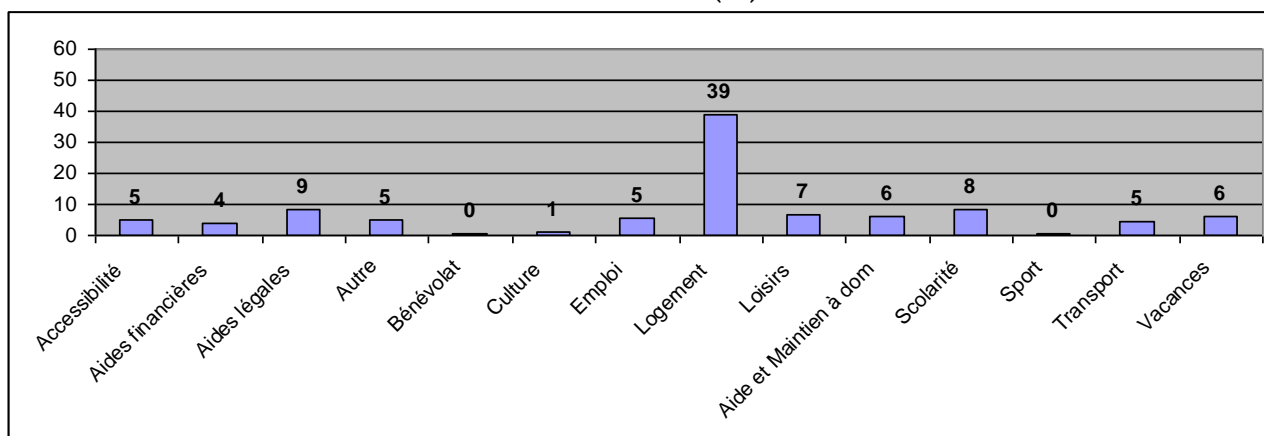
Parmi les actions citoyennes (conseil nanterrien des jeunes, comité local d'aide aux projets accueil), des jeunes en situation de handicap ont été amenés à développer certains projets.

### ➤ **Mission Handicap**

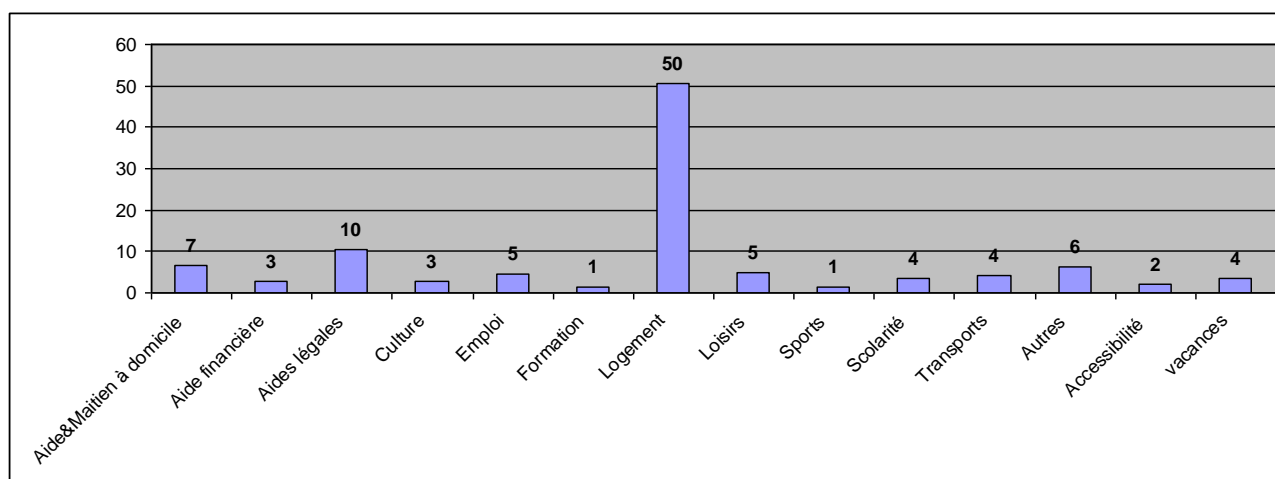
La Mission Handicap est un lieu ressource pour les nanterriens concernés par le handicap. En 2011, 222 demandes ont été traitées (221 en 2010). Cela a engendré 105 rendez-vous en 2011 contre 118 en 2010.

Les tableaux ci-dessous reprennent en pourcentage (%) la répartition des thèmes des demandes.

### Année 2010 (%)



### Année 2011 (%)



Nous pouvons noter que les demandes faites à la Mission Handicap concernent pour 50% la question du logement ; thématique en constante augmentation (38 % en 2010 et 30 % en 2009).

- **Les Apér'Info de la Mission Handicap**

Coût : 1 174 € (transport - interprète LSF - Apéritif « Mangotine ») en 2010

Les Apér'Info, organisés à l'Agora et initiés en octobre 2009, ont pour vocation d'apporter des éléments de réponse sur des points précis pouvant intéresser les personnes en situation de handicap.

Les rencontres en 2010 ont porté sur les thèmes suivants :

- Culture (20 pers), avec la participation du directeur artistique de la Maison de la Musique, de la responsable des Arts plastiques,
- Mesures de protection (+ 80 pers), organisée avec le CLIC et avec la participation d'un notaire nanterrien, un mandataire judiciaire à la protection des majeurs et un cadre à la protection judiciaire des majeurs de l'UDAF 92,
- Structures et habitat adaptés (45 pers), avec la participation du SAMSAH-SAVS de l'APF, de l'association Valentin Haüy et de l'UNAFAM.

Les Apér'Info reprendront en 2012, aucune rencontre n'ayant été organisée en 2011.

### ➤ Services des Aides légales du CCAS

En 2010, **1 496** personnes sont venues dans ce service pour faire une demande d'aides légales en relation avec le handicap (Allocation Adulte Handicapé, carte de stationnement, etc) pour **1 337** en 2011.

### ➤ Logement

L'accès à un logement social adapté pour les publics en situation de handicap moteur est un axe majeur d'engagement municipal.

En 2010, au total, 18 ménages ont pu bénéficier d'un relogement sur le parc social de la Ville soit plus de 40 % de demandes satisfaites, dont 1/3 sur des programmes neufs. Ces relogements représentent 6% du total des premières attributions sur les contingents préfecture et ville (hors mutations internes). En parallèle à ces 18 relogements effectifs, il convient de signaler que 17 candidats ont refusé une proposition dont les motifs principaux de refus étaient le quartier ou la surface trop petite.

A titre comparatif, 23 relogements ont été effectués en 2009 pour le handicap moteur.

En 2011, 60 demandes étaient identifiées comme étant prioritaires au titre du handicap moteur (45 en 2010). Sur les 23 propositions qui ont été faites, dont la moitié sur des programmes neufs, 13 ménages ont accepté et 9 ménages ont refusé. On note donc 22 % de demandes satisfaites, soit une baisse par rapport à 2010 ; baisse que l'on retrouve également chez les autres demandeurs inscrits auprès du service logement.

### **Les étapes importantes de l'année 2010/2011**

En 2010, un recensement des cages d'escalier accessibles a été réalisé avec les bailleurs. Les résultats font apparaître un recensement quasi-exhaustif du parc social et un repérage complexe.

En 2011, le service Habitat en partenariat avec la Mission Handicap a proposé la mise en place d'un outil de suivi et de gestion des données d'accessibilité du parc de logements sociaux en collaboration avec les bailleurs sociaux implantés sur la ville.

En 2011/2012, l'objectif de la Mission Handicap et du service Habitat est de finaliser le relevé du parc social accessible en canne et/ou fauteuil roulant (programmes neufs). Sur la base de ce relevé, la prochaine étape pourrait être la réalisation d'une cartographie, type SIG, qui mettrait en corrélation ces bâtiments accessibles avec l'accessibilité de l'espace public. Suite aux attentes exprimées lors de la CIAPH 2012 et du PLH (Programme Local de l'Habitat) CAMV (Communauté d'Agglomération du Mont Valérien), il restera à

réaliser un recensement des logements adaptés ou adaptables afin de compléter la connaissance du patrimoine social nanterrien.

### ➤ **Accueil des personnes malentendantes**

*Coût : 2 893 € en 2010 (achat de 10 boucles magnétiques portatives)*

Les mairies de quartier (chemin de l'Ile, Parc, Mont Valérien, Thomas Lemaître) et l'Agora ont pu bénéficier de ces boucles magnétiques.

### ➤ **Direction du Développement Culturel**

Le réseau des médiathèques de Nanterre est constitué d'une médiathèque centrale, de trois médiathèques de quartier, d'un Bibliobus, d'une médiathèque musicale.

#### **1) Vocale presse (à la Médiathèque Pierre et Marie Curie)**

*Coût : 2 000 € pour 2010 et 2011*

Ce service permet de pouvoir écouter sur un ordinateur des journaux lus par une synthèse vocale dès le premier jour de leur parution. Ce service est particulièrement adapté pour les personnes aveugles et malvoyantes. La médiathèque s'est abonnée à 4 titres :

- 2 quotidiens : Le Monde et Aujourd'hui édition Hauts-de-Seine
- 2 hebdomadaires : Le Point et Le Nouvel Observateur

Pour 2011, 41 connexions ont été effectuées sachant que la salle n'est ouverte que 16 heures par semaine.

Dans le cadre du redéploiement des postes de consultation publique, la relocalisation de cette ressource dans la médiathèque va être étudiée en 2013.

#### **2) Le fonds sonore (dans l'ensemble des médiathèques de Nanterre)**

Hors musique, celui-ci propose 1630 CD audio (dont 1466 à la médiathèque Pierre & Marie Curie) de textes lus à destination des publics adultes.

Ce fonds comprend des contes, de la littérature classique et contemporaine, des textes philosophiques, scientifiques, historiques, etc. Il est utilisé, entre autre, par les personnes malvoyantes, mais il n'est actuellement pas possible de produire de statistiques sur ce public.

Il propose, toujours hors musique, 990 CD audio à destination des publics jeunesse : contes, romans adaptés, documentaires...

#### **3) Médiathèque Pierre & Marie Curie**

##### **Petits déjeuners littéraires**

Une fois par mois la médiathèque Pierre & Marie Curie organise un petit-déjeuner littéraire le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Ces lectures à haute-voix sont consacrées soit à des auteurs littéraires programmés au Théâtre des Amandiers, avec des comédiens ou metteurs en scène, soit à des lectures par les bibliothécaires sur différents sujets (littéraires, sociaux, historiques, scientifiques). Depuis 2008, la Mission Handicap a fait connaître ces manifestations aux personnes ayant un handicap visuel qui se rendent à ces petits déjeuners en fonction des thématiques. Pour la saison 2010/2011, 10 petits déjeuners lecture ont été organisés et 2 à 3 personnes en situation de handicap visuel y participent régulièrement et bénéficient d'un transport.

#### **Accueil d'enfants d'IME**

De plus, 3 groupes de 4 à 7 jeunes des 2 instituts Médico-Educatifs (Romain Rolland et Au fil de l'Autre) viennent 1 fois par semaine à la Médiathèque Pierre et Marie Curie.

#### **4) Maison de la Musique / Salle des Fêtes / Maison Daniel Fery / Théâtre Nanterre-Amandiers**

##### **Accueil de patients de l'hôpital de Jour au sein de la Maison de la Musique**

Depuis la saison 2006/2007, une collaboration étroite s'est tissée avec l'équipe du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) du CASH de Nanterre, qui a permis de proposer à des patients des visites de la Maison de la Musique et des sorties régulières, en groupe, aux spectacles, en bénéficiant du tarif « coup de pouce » réservé aux acteurs du champ social. 30 à 40 places ont été ainsi réservées par saison.

En outre, dans le cadre du projet « musiques en appartement » qui propose, depuis la saison 2009/2010, des concerts de musique classique chez des particuliers ou dans des lieux de vie collectifs, un concert a été organisé au foyer des Goulvents en janvier 2010, réunissant 25 patients et l'équipe soignante. Le CATTP ayant déménagé dans un lieu plus étroit, ce projet n'a pas pu être renouvelé.

Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre (CASH) autour du programme « Culture à l'hôpital », cette relation s'est approfondie lors de la saison 2011/2012 avec la mise en place, par l'équipe de la Saison musique et danse de la Maison de la Musique, d'un projet thérapeutique autour de la pratique musicale. 14 ateliers d'expression corporelle et musicale animés par la chanteuse Souad Asla ont été proposés. Ces ateliers bimensuels, qui se déroulent au sein de la Maison de la Musique, ont été conçus avec le secteur psychiatrique de l'hôpital et ont été spécialement imaginés pour un groupe de 8 à 10 personnes volontaires, fréquentant le CATTP.

##### **Accueil des enfants des IME de Nanterre**

La Saison Jeune Public accueille régulièrement des groupes des IME sur des représentations scolaires, au même titre que les autres écoles de la ville. Ainsi, durant la saison 2010/2011, les 2 IME (« Au fil de l'Autre » et « Romain Rolland ») ont bénéficié d'environ 117 places réparties comme suit : 21 places pour l'IME « Au fil de l'Autre » et 97 places pour l'IME Romain Rolland. Les spectacles se déroulaient en alternance au Théâtre Nanterre-Amandiers, à la Maison de la Musique, à la salle des fêtes et à la Maison Daniel Féry, sur le temps scolaire.

# PERMETTRE LA PARTICIPATION DES PERSONNES HANDICAPEES AUX MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA VILLE

La loi impose l'accès à tout pour tous au niveau du service public. Localement, cet accès se décline aussi sur nos manifestations publiques. Cet objectif permet à certaines personnes handicapées de rompre l'isolement. De surcroît les services de la ville peuvent toucher de nouveaux publics. Le parti pris de la Mission Handicap est de favoriser l'adaptation de manifestations publiques existantes plutôt que d'en créer des spécifiques.

## Indicateurs de référence

**Nombre de manifestations auxquelles la Mission Handicap a été associée pour leur préparation : 9 en 2010 et 2011**

### ➤ Farandoles

*Coût : 40 € (1 accompagnateur) pour 2010, 113 € (2 accompagnateurs) pour 2011*

Organisées successivement les 16 octobre 2010 et 15 octobre 2011 au stade Jean-Guimier, « Les farandoles » sont composées, entre autres, d'une rando roulante de 4 km sur un thème précis, dans une atmosphère festive, ouverte à tous ; seules conditions, venir déguisés avec un engin non-motorisé, muni de roulettes et en parfait état. Le groupe ou l'association qui déambule sur l'engin le plus décoré est primé. Les personnes en fauteuil électrique, manuel mais aussi en handbike peuvent se joindre à cette rando. En 2011, sur les 1000 participants aux différentes courses et à la rando roulante, il est impossible d'évaluer précisément la participation des personnes en situation de handicap. Notons que les participations financières sont au profit d'une action de solidarité. L'argent perçu est intégralement reversé à une association caritative pour le financement d'un projet.

### ➤ Déclics - Festival du Multimédia

*Coût : 380 € (ILSF) + 64 € (accompagnateur) pour 2010 et 400 € (ILSF) pour 2011*

Ce festival s'est tenu du 31 mars au 3 avril 2010 et du 26 au 30 avril 2011 à l'Agora. Son but est de faire découvrir de nouveaux usages en matière de technologie de l'information et de la communication (TIC) à tous les publics. Un dispositif pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap était proposé (transport, ILSF, boucle magnétique). Cependant, seules deux personnes ont utilisé les boucles magnétiques en 2010. En 2011, la soirée de lancement et l'atelier « réseaux sociaux : Késako » ont été traduits en langue des signes française. Les autres dispositifs n'ont pas été sollicités.

### ➤ Les journées à la mer

Elles sont gérées par le service des aides légales et solidarités municipales du CCAS. Un car adapté en juillet et août a été mis en place depuis 2009. En juillet 2011, 1 personne en situation de handicap (fauteuil manuel) a participé sur un total de 1148 personnes pour 2

personnes en situation de handicap en août (1 fauteuil manuel et 1 fauteuil électrique) sur un total de 567 personnes. En 2010, 2 personnes à mobilité réduite se sont inscrites en juillet et 4 autres en août.

### ➤ Comme à la plage

La ville de Nanterre a organisé du 9 juillet au 22 août 2010 et du 6 juillet au 17 août 2011, la manifestation « comme à la plage » sur le stade Gabriel Péri, proche du Palais des Sports. Pour les usagers en fauteuil roulant, des conditions particulières étaient mises en place : un accès par l'avenue de la Liberté, un numéro de téléphone direct pour la coordination plage et la mise à disposition d'un fauteuil hippocampe, acheté en 2010 pour 2 764 €, spécialement conçu pour rouler sur le sable.

### ➤ Journée Santé - Hôpital

Coût : 60 € (transport 1 personne) + 64 € (accompagnateur) pour 2010, 130 € (transport 4 personnes) + 64 € (accompagnateur) pour 2011

Le service Municipal de la Santé, organise en collaboration avec l'hôpital Max Fourestier une journée Santé Portes-Ouvertes Ville-Hôpital. Elle s'est tenue les 9 avril 2010 et 8 avril 2011 pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive. Des professionnels de santé (chirurgiens dentistes, médecins, ORL, ophtalmo, gastroentérologues, tabacologues) se tiennent à disposition afin d'apporter des conseils pour orienter de manière anonyme et gratuite. 1 personne en 2010, 4 personnes en 2011 handicapées ont bénéficié d'un transport et d'un accompagnement spécifique.

### ➤ Les Rencontres Santé

Coût : 205 € (transport 3 personnes) + 195 € (ILSF) + 64 € (accompagnateur) pour 2010

Les rencontres Santé, mises en place tous les deux ans, se sont déroulées les 1, 2 et 3 avril 2010 au Palais des Sports de Nanterre. On dénombre 500 passages pendant les 3 jours pour 80 % de femmes en raison du thème choisi « santé et bien être des femmes de toutes générations ». Le débat du 3 avril sur le thème « Handicap et Maternité » a rassemblé une vingtaine de participants.

### ➤ Parade(s) - Festival des arts de la Rue

Coût : 116 € (transport 4 personnes) + 522 € (ILSF) pour 2010, 130 € (transport 3 personnes) pour 2011

3 jours de spectacles, de fêtes et de surprises qui se sont tenus dans le centre ville les 4, 5 et 6 juin 2010 et les 10, 11 et 12 juin 2011. Depuis 2009, la direction du développement culturel et la Mission Handicap travaillent sur une signalétique par spectacle et des parcours handicap afin de permettre aux personnes ayant un handicap sensoriel de profiter du festival.

En 2010, un parcours pour les personnes ayant un handicap visuel avec un **programme proposé en braille et en gros caractères** a été édité en lien avec l'association « Les Guides à



pattes », signataire de la Charte Ville-handicap. Un spectacle traduit en langue des signes était proposé.

En 2011, les parcours spécifiques non-voyants, non-entendant ont été construits en partenariat avec les associations nanterriennes (Sens commun, Les Guides à pattes, Espaces ouverts). Ce travail a d'ailleurs conduit à revoir les pictogrammes sur le programme : suppression du pictogramme Handicap mental et ajout de deux pictogrammes pour le handicap moteur en lien avec l'Association des Paralysés de France (fauteuil et fauteuil poussé). « Mine de rien (Cie ) » proposait une version adaptée en langue des signes avec un comédien sourd de « Blanche Neige ». Le coût de 800 € était pris en charge par la DDC.

De plus, l'association « Les Guide à Pattes » met à disposition des bénévoles pour accompagner et décrire les spectacles aux personnes ayant un handicap visuel. Un transport gratuit mis en place par la Mission Handicap est également organisé pour les personnes qui le souhaitent.

### ➤ **Ciné-ma différence / Ensemble au cinéma**

*Coût : 1 633 € (création et impression affiches et flyers - Cf. Annexes) pour 2010 et 1 420 € pour 2011 (2 séances)*

L'objectif de ces rendez-vous repose sur des séances de cinéma ouvertes à tous, offrant un accueil privilégié pour des personnes en situation de handicap mental, souvent exclues des loisirs culturels. Ces séances se tiennent le samedi après-midi, 4 à 5 fois/an, en dehors des vacances scolaires. Un groupe de pilotage, composé des associations Sens Commun, Espaces Ouverts, du cinéma Les Lumières, de la direction du développement culturel et de la Mission Handicap, se réunit à chaque saison afin de faire le bilan de l'année et de mettre en place une programmation visant à familiariser le public avec le cinéma. Pour la saison 2010/2011, le Kid (20 novembre 2010), Megamind 3 D (11 décembre 2010), the Navigator (05 mars 2011), la fille du puisatier (30 avril 11) ont été diffusés dans le cadre de Ciné-ma différence. Pour le dernier semestre 2011, ont été programmés : Le Magicien d'Oz (5 novembre 2011) et le Chat Potté (17 décembre 2011). Depuis septembre 2011, les séances de cinéma sont gérées de manière autonome par les partenaires locaux du projet, d'où la nouvelle dénomination « Ensemble au cinéma ». Les affiches et flyers sont réalisés en interne.

### ➤ **Le théâtre en audio-description**

*Coût : 110 € pour 2010 (3 personnes transportées en octobre) 290 € pour 2011 (3 personnes transportées en mai, 5 personnes en novembre)*

Le théâtre Nanterre-Amandiers propose en partenariat avec l'association Accès Culture des représentations en audio-description. Les personnes ayant un handicap visuel ont pu assister aux représentations de « Marivaux » en octobre 2010 (3 personnes), « 1000 orphelins » de Roland Auzet le 5 mai 2011 (6 personnes) et Antigone le 30 novembre 2011 (18 personnes dont 10 étudiants de l'Université Paris Ouest Nanterre La défense). Depuis 2011, l'association Handiversité, en plus de la mission handicap de l'Université est relais d'informations auprès des étudiants en situation de handicap.

## ➤ Présentation de la saison culturelle

En 2010, un Apér'Info a été organisé sur ce thème. A l'occasion du lancement de la saison culturelle le 30 septembre 2011 à la Maison de la Musique, 3 personnes en situation de handicap ont bénéficié d'un accompagnement en terme de transport. En 2011, la volonté était de rendre accessible la présentation générale de la saison culturelle aux personnes en situation de handicap, par la mise à disposition d'interprètes en LSF et du transport adapté.

# INFORMER LES PERSONNES HANDICAPEES, SENSIBILISER LA POPULATION ET COMMUNIQUER SUR LE HANDICAP

Cet objectif présente plusieurs éléments : le nombre de personnes concernées par le handicap informé par la Mission Handicap, la couverture médiatique sur la question du handicap opérée par le journal municipal et enfin les actions de sensibilisation au handicap.

Les personnes en situation de handicap sont intégrées dans les manifestations de la ville et sont informées régulièrement tout au long de l'année. Le service communication en lien avec la Mission Handicap avance sur cette question en intégrant les éléments concernant le handicap (logos handicaps, informations en lien direct avec la Mission Handicap...) sur les différentes campagnes.

## **Indicateurs de référence**

- le nombre de bénéficiaires du Nanterre info en version sonore : 28 personnes + 5 structures en 2010 pour 32 personnes en 2011 + 6 structures  
- le nombre de personnes qui reçoivent les informations de la Mission Handicap : 623 personnes en 2010 pour 647 personnes au 31/12/2011 y compris en format adapté (gros caractères et braille)

### ➤ **Le Nanterre Info en version sonore**

*Coût : 8 292 € en 2010, 11 600 € en 2011 (11 parutions)*

La traduction sonore du Nanterre Info est à disposition à la Mission Handicap, la Médiathèque Pierre et Marie Curie, l'office du tourisme et l'Agora. Elle est envoyée gratuitement sous format CD aux personnes ayant un handicap visuel qui en font la demande. Fin 2011, 32 personnes recevaient le Nanterre Info en version sonore (28 personnes en 2010).

### ➤ **La lettre « la Mission Handicap vous informe »**

*Coût : 1 146 € en 2010 (frais de création et d'impression du papier à-en-tête – Cf. Annexes)*

Pour appuyer certaines manifestations de la ville et pour informer de leur accessibilité, ou pour diffuser des informations des partenaires, la Mission Handicap a mis en place depuis 2006 une lettre « La Mission Handicap vous informe ». Cette lettre est envoyée aux personnes concernées par le handicap (personnes handicapées, parents...) et éditée en formats adaptés (gros caractères et braille) pour les personnes ayant un handicap visuel. Elle n'a pas de périodicité et ne traite que d'une information à la fois.

En 2010, la Mission Handicap a confié la création et l'impression de cette lettre à SOTRES (entreprise adaptée).

Ci-dessous le tableau des lettres « la Mission Handicap vous informe » envoyées en 2010 et 2011 et le nombre de personnes qui les ont reçues :

## Année 2010

Sujet	Nombre de personnes informées
Apér'info « Habitat et structures adaptées »	563
Festival Declics	563
Conseil de quartier Parc Sud	116
La même passion des arts martiaux	563
Journée santé - hôpital	563
Journées mer	563
Parade(s)	616
Nanterre plage	612
Apér'info « Saison culturelle »	610
Farandoles	610
Ciné-ma différence « le Kid »	615
Semaine emploi	620
Apér'info « Tutelle, curatelle, mandat de protection future... »	620
Ciné-ma différence « Megamind »	620

## Année 2011

Sujet	Nbre de personnes informées
Ciné-ma différence « The Navigator »	605
La même passion du sport	632
Théâtre en audio description 1000 orphelins	40
Declics festival	600
Ciné-ma différence « La fille du puisatier »	600
Parade(s)	635
Journées à la mer	592
Comme à la plage	592
Saison culturelle	632
Farandoles	632
Semaine emploi	636
Théâtre audio description	37
Petit déjeuner littéraire	37
Programme cinéma audio description Cécile SALA	37
Ensemble au cinéma : « Le Magicien d'Oz »	597
Ensemble au cinéma « le Chat Potté »	598

## \* Augmentation du listing de diffusion

Le listing des personnes recevant de l'information de la part de la Mission Handicap est composé de 623 personnes en 2010 pour 647 en 2011.

### ➤ Couverture médiatique du sujet « handicap » dans le Nanterre Info

Sur 2010, la couverture médiatique a été étalée sur toute l'année, avec deux articles au mois de mai. Sur 2011, on note moins d'articles avec cependant plus d'articles traitant directement du Handicap. La tendance se confirme, début 2012, avec la parution d'un dossier spécial Handicap sous forme d'une interview de Dominique Debras, conseillère municipale déléguée à la Charte Ville-Handicap traitant de nombreux aspects (accessibilité, emploi, loisirs...). Cf. Annexes.

#### Pour 2010 :

Mois	Sujet	Format
Janvier	Trottoirs test	Brève
Janvier		Brève
Février		Article traitant du Handicap
Février		Brève
Mars	Nouveaux locaux pour l'IME	Brève
Avril	Une détermination sans faille : Foot fauteuil	Article traitant du Handicap
Mai	A l'école du progrès, les grandes orientations	Article traitant du Handicap
Mai	6 domaines prioritaires de l'Action Municipale	Article évoquant le Handicap
Juin	Des pactes de famille pour assurer l'avenir d'un enfant handicapé	Brève
Novembre	Objectif : accessibilité	Article traitant du handicap

#### Pour 2011 :

Mois	Sujet	Format
Janvier	Arena : les sportifs s'en mêlent	Article évoquant le Handicap
Février		Article traitant du Handicap
Avril	Education apprivoiser les Handicaps	Article traitant du Handicap
Avril	Forum Handicap	Article traitant du Handicap
Juin	AFTC	Article traitant du Handicap
Novembre	Emploi et Handicap	Brève

A noter, un article traitant du Handicap paru dans le « Fenêtre sur ... » de juin 2011 (n°46), support RH intitulé « 250 traversées piéton aménagées pour les non-voyants ».

➤ **Couverture médiatique du sujet « handicap » dans la Presse Généraliste et spécialisée (Cf. Annexes)**

**En 2010**

Mois	Support
Mars	Les Nouvelles de l'ANPEA
Avril	Le Moniteur « 4 scénarios de passages piétons testés pour les non-voyants »
Juin	Handirect - Parades : le festival des arts de la rue de Nanterre adapté aux handicaps sensoriels

**En 2011**

Mois	Support
Janvier	<a href="http://www.debat-arena-nanterre.fr">www.debat-arena-nanterre.fr</a> L'avis de Nanterriens en situation de handicap
Juin	Handitec-Handroit : NewsLetter Semaine N° 24 - <i>Parades : le festival des arts de la rue de Nanterre adapté aux handicaps sensoriels</i>

➤ **Partenariat Ville / Education Nationale**

Coût : 400 € (spectacle aux enseignants lors de la matinée partenariale) + 4 500 € (5 spectacles école) en 2010

Les interventions en milieu scolaire des services municipaux se situent dans le cadre d'une politique plus large ayant pour objectif de réduire les inégalités, de favoriser l'enrichissement et l'épanouissement de chacun sur l'ensemble des champs sociaux, culturels, sportifs.....sans jamais se substituer à l'Education Nationale. Depuis 2008, des actions de sensibilisation sont proposées par la Mission handicap aux scolaires via un spectacle de marionnettes. Pour l'année scolaire 2010/2011, 9 représentations du spectacle « Un petit frère pas comme les autres » et une du spectacle « Les copains du quartier » autour du handicap et de la différence ont été proposées à 10 écoles soit 31 classes. L'occasion pour les enfants en fin de spectacle et en dehors de la représentation de prolonger le débat autour de la différence. Sur ces 10 représentations, 5 ont été prises en charge financièrement par le Lions Club International.

En 2011, la Mission Handicap en transversalité avec différents services municipaux (Arts plastiques, Saison Jeune public, Environnement, Sports, Santé, Médiathèques, DSIT) ont mis en place le parcours « **Grandir Ensemble** ». Le principe de ce parcours est, tout au long de l'année, de sensibiliser les élèves aux handicaps en leur proposant des ateliers ou ressources afin de leur permettre de mieux les découvrir et ainsi mieux les appréhender. Ainsi, pour l'année scolaire 2011/2012, 3 classes de cycle 1 et 3 classes de cycle 2 (soit 150

enfants) ont été retenues pour bénéficier d'actions de sensibilisation ciblées selon leur âge : prêt de livres sur ce thème, mise en situation sur des parcours sportifs, rencontre avec une artiste tétraplégique, spectacle « un petit frère pas comme les autres », atelier de sensibilisation autour de la découverte des 5 sens, atelier santé, environnement ... Ces parcours ne démarrant qu'en janvier 2012, le bilan sera fait ultérieurement.

### ➤ **La même passion du Sport**

*Coût total : 2 450 € (transports pour 2 personnes et intervenants) pour 2011 pour les 4 jours*

Cette grande manifestation de sensibilisation aux handicaps a lieu tous les 2 ans. Cette opération vise à sensibiliser les enfants et leurs parents via la participation à des sports adaptés aux personnes handicapées. De nombreuses animations et démonstrations sont réalisées par des sportifs handicapés de haut niveau. La dernière édition s'est tenue du 23 au 26 mars 2011 au centre sportif du Mont Valérien. 18 activités liées au handicap ont été proposées, mobilisant 22 encadrants, pour 200 participants environ. Un débat s'est tenu en soirée le 23 mars sur le thème suivant : « l'intégration des sportifs handicapés dans les clubs nanterriens : état des lieux et perspectives ».

### ➤ **La même passion des arts Martiaux**

Cette manifestation, créée en 2007, met en relation des pratiquants valides et des pratiquants en situation de handicap. En 2010, le service des sports de la mairie de Nanterre a choisi les arts martiaux pour une édition qui s'est tenue le 3 avril au Palais des Sports. Cette manifestation s'inscrit dans l'esprit de la Charte Ville-Handicap et de la Charte du Sport. Guidé par des éducateurs sportifs spécialisés, le public peut se confronter aux sportifs handisports lors de rencontres amicales.

### ➤ **Sensibilisation dans les services**

La Mission Handicap a réalisé en 2011, en direction des services de l'accueil, une session d'information - sensibilisation aux handicaps.

### ➤ **Semaine nationale de l'emploi des personnes handicapées**

*Coût total : 53 € (transport pour 1 personne) + 400 € (ILSF) pour 2010 et 480 € (ILSF) pour 2011*

La semaine nationale de l'emploi des personnes handicapées s'est déroulée du 15 au 19 novembre 2010 et du 14 au 18 novembre 2011 à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Nanterre, en déclinaison de l'évènement national. Cette semaine a pour objectif de favoriser la rencontre entre personnes handicapées à la recherche d'un emploi et employeurs mais aussi sensibiliser et impliquer les acteurs de l'emploi présents sur le territoire.

La Mission Handicap y tient un stand et met en place un transport adapté pour les personnes intéressées.

## FAVORISER L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

De part la loi, chaque collectivité doit avoir un taux d'emploi de salariés en situation de handicap de 6 %. Dans le cas contraire, elles doivent payer une contribution au FIPHFP. Ce taux se calcule avec le nombre de personnes handicapées reconnues dans les effectifs et l'accueil de stagiaires handicapés pendant plus de 6 mois. L'octroi de marchés publics à des ESAT et EA permet, si le taux de 6% n'est pas atteint, de faire baisser le montant de la contribution due au FIPHFP.

### Indicateurs de résultat

- **le taux en interne : plus de 6 %** ville et CCAS en 2010. En 2011, les critères d'éligibilité ont été précisés, mais le taux en interne reste supérieur à 6%. CCAS : 6,70 % soit 7 agents et 6,58 % Ville soit 168 agents.

- **le montant des marchés octroyés aux ESAT et EA en 2011 : 74 739 € Ville et 9 586,96 € CCAS.**

### Indicateur d'alerte

- **montant de la contribution FIPHFP : 0 € en 2010 et 2011**

### ➤ Taux d'emploi en interne

En 2010 nous avons déclaré un taux d'emploi de personnes handicapées de 6,24% (154 agents) pour la ville et de 6 % (6 agents) pour le CCAS.

Pour 2011, les critères d'éligibilité ont été précisés, notamment en matière d'inaptitude au travail. En plus de l'inaptitude prononcée soit par la commission de réforme soit par le comité médical, il est nécessaire de justifier du passage en CAP. Le taux en interne est, malgré tout, resté supérieur à 6%.

Comme la ville et le CCAS respectent cette année encore le taux légal de 6 %, il n'y a pas de contribution FIPHFP à payer.

L'objectif est donc atteint grâce aux actions menées par la DRH, la Mission Handicap et la Médecine du travail. Le recensement a porté ses fruits. En plus de l'information, la visibilité des actions et des aménagements de poste a permis pour certains de « lever » des inquiétudes.

D'autre part, le service développe l'accompagnement des agents pour la constitution des dossiers MDPH lors de demande de reclassement pour inaptitude.

### ➤ Dépenses réalisées pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Ville : 619 € pour 2010 (correspondant à un fauteuil) et 3 072€ pour 2011 (2 fauteuils et un outil informatique).

CCAS : 2 738 € en 2010 et 0 € en 2011 €



➤ **Dépenses d'aménagement de postes de travail pour le maintien dans l'emploi**

Ville : 26 348 € pour 2010 (pour 8 agents et 11 446 € pour 2011 (pour 12 agents), pour la prise en charge d'une adaptation du poste informatique, du transport, de l'achat d'un fauteuil et d'un appareil auditif.

CCAS : 2 354 € pour 2010 et 4 852 € pour 2011 €

➤ **Octroi de marchés aux ESAT et EA**

Ville : 74 739 € en 2011

CCAS : 9 586,96 € en 2011

➤ **Sensibilisation du personnel**

En 2010/2011, un travail a été réalisé à destination des personnes souffrant d'un handicap auditif à travers des affiches « voir pour comprendre ». Celles-ci étaient remises à chaque personne concernée qui devait les diffuser au sein de son service, permettant ainsi de faciliter la communication avec son milieu professionnel. Des projets autour de l'accessibilité du lieu de travail, des adaptations à mettre en place en partenariat avec l'architecture sont en cours pour 2012.

# ACCROITRE LE SUIVI DE LA SANTE DES PERSONNES HANDICAPEES

Le service de la santé organise des actions de préventions et de suivi. Ces actions sont menées aussi en direction du public handicapé.

## **Indicateurs de résultats**

- **Nombre d'enfants et de jeunes handicapés suivis dans la Campagne de prévention bucco dentaire : 81 en 2011 (pour les années antérieures, 83 jeunes avaient été vus en 2008, 35 en 2009, 78 en 2010).**

## ➤ **Campagne de prévention bucco dentaire**

### **\* IME Romain Rolland / Fernand Oury**

En 2010, l'action a été menée auprès de 33 enfants, âgés de 6 à 14 ans (19 garçons et 14 filles). Résultats : 54,5 % des enfants ont besoin de soins (contre 45 % lors de la première année d'intervention en 2001) et 6,1 % ont besoin de soins urgents (contre 24 % en 2001). Le taux d'enfants indemnes de caries s'élève à 34 % en 2010, contre 31 % en 2001.

L'efficacité du programme s'observe bien dans la durée mais sur des effectifs aussi réduits, la variabilité d'une année sur l'autre demeure importante et les chiffres ne doivent donc être pris qu'à titre indicatif.

L'IME Romain Rolland a changé de nom pour devenir l'IME Fernand Oury en 2011, suite à son déménagement dans des locaux neufs.

### **\* IME Fernand Oury**

En 2011, 30 enfants de 5 à 13 ans (50 % de filles et de garçons) ont pu être examinés parmi lesquels 36,7 % ont besoin de soins, 13,3 % nécessitent des soins urgents et 53,3 % sont indemnes de caries. Les enfants étant dans une petite tranche d'âge pour la plupart, le travail, grâce au relais efficace de l'infirmière de l'IME, est davantage mené autour de la relance des parents pour inciter les enfants à se faire soigner plutôt que sur l'aide à l'autonomie.

### **\* IMPRO Balzac**

Le dispositif est composé d'une séance collective d'éducation pour la santé (avec démonstration de brossage et passage de vidéos éducatives sur la santé bucco-dentaire) suivie d'un dépistage individuel. L'accent est mis sur l'apprentissage de l'autonomie.

En 2010, 12 ateliers collectifs d'éducation pour la santé regroupant 3 à 5 jeunes, accompagnés par l'infirmière de l'IME/IMPRO Balzac, ont été organisés à l'espace santé jeunes. Ces séances collectives ont concerné 45 jeunes âgés de 14 à 19 ans (23 filles et 22 garçons) et ont permis, pour ceux qui n'avaient pas d'autres options, un accès aux soins bucco-dentaires via le centre médical de santé Maurice-Thorez, le mardi, sur un espace adapté.

Résultats : 71 % des consultants étaient indemnes de carie, 28,9% avaient besoin de soins et 4,4 % de soins urgents.

En 2011, 14 ateliers collectifs (5 en début 2011 et 2 en fin d'année) pour 51 jeunes de 14 à 19 ans ont été organisés.

Résultats : 37,3% étaient indemnes de caries, 41,2 % avaient besoin de soins, 5,9 % de soins urgents, 7,8 % des jeunes auraient besoin de prothèse, 41,7 % des jeunes souffrent de gingivopathies généralement localisées.

Pour l'IME « Au fil de l'Autre », constitué d'enfants autistes, l'objectif serait d'aider les personnes relais à faire du dépistage pour alerter les parents en cas de besoin plutôt que de faire intervenir une équipe de prévention buccodentaire étrangère à la structure.

### ➤ **Conseil Local en Santé Mentale**

*Coût : création et impression plaquette gardiens 483 € en 2011 (Cf. Annexes)*

Le Conseil Local en Santé Mentale (C.L.S.M.) a été mis en place à Nanterre en mai 2009 pour répondre à la demande des partenaires sanitaires et sociaux de la ville, qui souhaitent mieux se connaître, mieux repérer la souffrance psychosociale des habitants et améliorer la prise en charge. A l'occasion du comité de pilotage de septembre 2009, co-présidé par la maire-adjointe à la santé et aux politiques de prévention et le chef de service de psychiatrie adulte, 3 thématiques prioritaires ont été actées : l'accès aux soins, la réhabilitation psycho-sociale des malades, et le logement animé par la Mission Handicap.

Entre janvier et juin 2010, 3 réunions du groupe logement ont été organisées afin de dresser les besoins de connaissances partagées et de mettre en place des actions. Parmi les propositions est apparu le besoin d'une meilleure connaissance sur le handicap psychique et ses acteurs. Les axes de travail retenus ont été centrés sur la sensibilisation des gardiens d'immeuble au travers d'un "outil papier", type guide et la mise en place d'un contact relais entre les bailleurs et les professionnels de la santé. Entre septembre 2010 et novembre 2011, 8 réunions se sont tenues afin notamment de définir et construire avec l'ensemble des participants (services sociaux, bailleurs, services municipaux) des outils de sensibilisation/information. Une plaquette à destination des gardiens et co-construite avec eux, a donc été réalisée et diffusée auprès de 80 gardiens.

## PROPOSER UNE OFFRE DE SOLIDARITE MUNICIPALE COMPLEMENTAIRE EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES

Au-delà du respect de la loi pour l'accès à tous au service public, les municipalités n'ont pas d'obligation d'aides sociales municipales spécifiques en direction des personnes handicapées. La ville de Nanterre, par le biais notamment de son CCAS, a développé des aides auprès de ces personnes.

### Indicateurs de résultats

- **montant total des aides allouées par la commission d'aides sociales : 6 094 € en 2010 et 4 751 € pour 2011**
- **10 dossiers traités par cette commission en 2010, 11 en 2011**

### ➤ Commission d'aides sociale du CCAS

*Coût : 6 094 € en 2010*

En 2010, la commission a étudié 10 demandes d'aides concernant 9 familles. Sur ces 10 demandes, il y a eu 10 accords. Ces 10 demandes concernaient uniquement des financements de séjours adultes pour un montant total de 6 094 €.

*Coût : 4 751 € en 2011*

En 2011, la commission a étudié 11 demandes d'aides concernant 9 familles. Sur ces 11 demandes, il y a eu 11 accords. Le montant de ces 11 demandes est réparti comme suit :

- 10 aides pour le financement de séjours adultes (4 251 €)
- 1 aide pour le financement d'un fauteuil (500 €)

### ➤ Transport adapté

La mise en place du PAM 92 en 2010 (transport adapté mis en place par le Conseil Général) n'a engendré aucun changement auprès de la Mission Handicap, qui continue d'assurer le transport des personnes handicapées pour leur permettre de participer pleinement aux diverses manifestations sur la ville.

## CONCLUSION ET OBSERVATIONS DE LA MISSION HANDICAP

Le bilan 2010-2011 que nous pouvons tirer à travers ce rapport est très positif en termes de sensibilisation, d'information, de participation de nos publics.

Plusieurs points peuvent attirer notre attention afin d'appréhender différentes pistes de réflexions pour améliorer et faire perdurer nos actions :

➤ **L'enquête d'évaluation des besoins 2011**, menée en direction des nanterriens en situation de handicap, a mis en évidence des niveaux de satisfaction et des axes d'amélioration, pris en compte pour la réédition de la Charte. Il convient aujourd'hui de les prendre en considération dans les projets aussi bien avec les acteurs en interne, les signataires de la Charte et de nouveaux partenaires.

➤ **L'accès à un logement social** adapté pour les publics en situation de handicap moteur demeure une demande forte auprès de la Mission Handicap. Le partenariat doit se poursuivre avec les services du logement et les bailleurs sociaux.

➤ **Le projet « Vie dans la Ville »**, à relancer suite à l'interruption temporaire de l'accompagnement humain d'enfants en situation de handicap mental en juin 2011, en l'absence de prise en charge humaine et financière, malgré le contentement des familles. Un partenariat avec une association nanterrienne complété par le service civique est envisagé pour redémarrer ce projet auprès des enfants de la ville en 2012.

➤ **L'information régulière** sur l'ensemble des manifestations de la ville ouvertes à tous reste le fer de lance de la Mission Handicap. Un travail a été mené, en relation avec les services concernés, sur la mise en accessibilité à tous les handicaps des manifestations sur la ville. Toujours dans cette optique d'une communication pouvant répondre à des sujets pratiques, les Apér'Info en suspens en 2011, reprennent en 2012, avec la programmation de 3 rencontres, notamment sur le cerveau et l'autisme.

➤ **Le Partenariat de la ville de Nanterre avec l'Education Nationale** permet notamment dans le cadre du parcours « Grandir Ensemble » de mettre en place de nombreuses initiatives pour sensibiliser les élèves des maternelles et primaires. Cette sensibilisation doit se poursuivre pour favoriser la compréhension et l'intégration des personnes handicapées.

➤ **L'intégration des jeunes handicapés dans les structures jeunesse** est essentielle car plusieurs enfants accueillis en centre de loisirs ne sont plus en âge d'y être. La mise en place d'un référent handicap jeunesse devrait permettre l'initiation d'un plan d'actions favorisant cette intégration (état des lieux, sensibilisation des animateurs avec la Mission Handicap....).

➤ **Le taux légal d'emploi** à la mairie. Il est important de le conforter en développant certaines pistes du plan d'action initialement adopté (sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées au sein de la DRH, sensibilisation des encadrants...).

➤ Depuis janvier 2012, dans le cadre de la **Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH)**, la ville continue de définir et multiplier ses actions à l'échelle intercommunale avec Rueil-Malmaison et Suresnes, en terme d'accessibilité de la voirie, des transports, du logement dans le cadre du PLH. Parmi les 3 sous-groupes de travail créés dans ce cadre (voirie, transport, logement), Nanterre animera le groupe de travail sur la voirie dans la perspective de formuler toutes propositions utiles sur cet axe.

# GLOSSAIRE

**AAH**: Allocation Adulte Handicapé

**AEEH** : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

**AVS** : Auxiliaire de Vie Scolaire

**BEV**: Bande d'Eveil et de Vigilance

**CES** : Carte Européenne de Stationnement

**CAMV** : Communauté d'Agglomération du Mont Valérien

**CCAPH** : Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées

**CIAPH** : Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées

**CLIS** : Classe d'Intégration Scolaire

**CI** : Carte d'Invalidité

**EA** : Entreprise Adaptée

**EJE** : Educateur de Jeunes Enfants

**ERE** : Equipe de Réussite Educative

**ERP** : Etablissement Recevant du Public

**ESAT** : Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ex- CAT).

**FIPHFP** : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (équivalent de l'AGEFIPH du privé).

**IME** : Institut Médico Educatif

**PCH** : Prestation de Compensation du Handicap

**PLH** : Plan Local de l'Habitat

**PMR** : Personne à Mobilité Réduite

**PPS** : Projet Personnalisé de Scolarisation

**UFR** : Usager en Fauteuil Roulant

**ILSF** : Interprète Langue des Signes Française

# ANNEXES

1. Nanterre info
2. Couverture médiatique du sujet « handicap » dans la Presse Généraliste et spécialisée
3. La lettre « la Mission Handicap vous informe »
4. Ciné-ma différence
5. Ensemble au cinéma
6. CETE de Lyon « Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles mai 2011 »
7. Conseil Local en Santé Mentale
8. Questionnaire d'évaluation des besoins des Nanterriens vivant avec un Handicap